



Commune
P.4

Conseils
P.9

Associations
P.15

**Valorisez votre activité
dans le bulletin municipal !**

Entreprises, commerçants, artisans :
faites connaître votre activité en publiant
un encart publicitaire
dans notre bulletin municipal.

Pour toute demande
d'information et de tarif,
contactez-nous à :
info@mercurool-veaunes.fr.



Le chai
— Mercurolois —
04 75 08 82 11
4 place de la république
26600 Mercurool-Veaunes



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

LA VIE DE LA COMMUNE

Bibliothèque	4
École et vélo	5
École et littérature	6
École et animation	6
La commune sur Facebook	7
Personnes fragiles et isolées	8
Capucils	8

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 9 à 12

COMPTES RENDUS FINANCES 13

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les amis de la Tour	15
La Grappe Dorée	16
Amicale Boules Mercurool/Veaunes	17
Farandole - Sou des écoles	18
Basket Club Mercurool Chanos Curson	19
Le regard de Naël	21
Football Club Hermitage	21
Foyer Rural de Mercurool-Veaunes	22

LA PAROLE DE L'OPPOSITION 13

AGENDA 4^{ème} de couverture

LE MOT DU MAIRE



Je tiens personnellement à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du 15 mars dernier. Avec 62 % des suffrages exprimés en faveur de la liste « ÉCRIVONS DEMAIN » et un taux de participation de 70 %, bien supérieur à la moyenne nationale, vous avez adressé un message fort d'engagement pour l'avenir de notre commune.

Ce résultat vient saluer le travail accompli ces dernières années et nous encourage à poursuivre, avec détermination, le développement de notre village. Soyez assurés que l'ensemble de l'équipe municipale continuera d'agir dans l'intérêt général, avec le souci constant d'apporter à chacune et chacun des services de qualité et une commune toujours plus dynamique et agréable à vivre.

Dès à présent, votre nouvelle équipe municipale est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre les projets inscrits dans nos engagements de campagne. Vous trouverez, joint à ce bulletin municipal, une plaquette de présentation des conseillers municipaux afin de mieux connaître les élus qui composent votre nouvelle équipe.

Parmi les projets engagés, la construction du futur pôle associatif a déjà débuté. Cet équipement structurant pour la vie locale devrait être livré au mois de mai 2027 et constituera un véritable lieu de rencontre, d'échange et d'activités pour nos associations et leurs adhérents.

Notre bibliothèque municipale poursuit également son développement grâce au dynamisme et à l'investissement précieux de ses bénévoles, aux côtés de Patrice PITOT, conseiller délégué.

Parce qu'une commune moderne doit aussi savoir mieux communiquer avec ses habitants, Guillaume BOULICAULT, conseiller délégué, œuvre actuellement à la modernisation de nos supports d'information afin de renforcer le lien entre la municipalité, les associations et l'ensemble des habitants.

Vous trouverez également dans ce bulletin municipal le guide des activités associatives présentant l'ensemble des propositions pour la rentrée de septembre.

J'ai une pensée émue pour Martine et Jean-Marc, intervenants de l'association Seb Sports Evènements sur les temps périscolaires (cantine et garderie), disparus au cours de cette année scolaire. Apprécies des enfants comme des équipes, ils se sont investis avec dévouement auprès des plus jeunes. J'adresse, au nom du conseil municipal, mes sincères condoléances à leurs familles, à leurs proches et à l'ensemble de l'association.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été ainsi que d'excellentes vacances.

*Le Maire
Michel Brunet*



*Début du chantier
du Pôle Associatif*

Vie de la COMMUNE

BIBLIOTHÈQUE

QUE S'EST-IL PASSÉ EN CE DÉBUT 2026 ?

Fin juin, l'équipe a renouvelé ses fonds. Pas moins de 400 nouveaux titres prêtés par la Médiathèque départementale sont à découvrir.

PARTENARIAT AVEC LE GROUPE SCOLAIRE

En plus des échanges hebdomadaires, la bibliothèque a exposé les créations des élèves :

- Les haïkus des classes de Séverine et Karine pendant les vacances de février **1** ;
- Exposition d'art contemporain avec les classes d'Armelle, Audrey et Corinne pendant les vacances de printemps **2** ;
- Soirée d'exposition du travail réalisé avec Jérôme Ruillier en présence de l'auteur-illustrateur **3**.

PARTENARIAT AVEC LE RPE

Les assistantes maternelles sont accueillies chaque mois pour un temps de lecture et de comptines **4**.

PARTENARIAT AVEC L'EHPAD DE LA TEPPE

Nous accueillons, chaque mois, l'animatrice et des résidents pour des temps d'échanges autour de livres.

ACTIVITÉS POUR TOUS

- Atelier carte surprise pendant les vacances de février;
- Exposition "Histoires de fausses nouvelles" du 20 février au 25 avril, venue de 3 classes du Collège Hermitage **5** ;
- Exposition "Sauvons les abeilles" du 5 mai au 27 juin **6** ;
- Partir en Livre du 17 juin au 19 juillet : des lectures et un atelier BD avec Hélène Georges (illustratrice) s'inscrivent dans cet événement.

QUE VA-T-IL SE PASSER À PARTIR DE SEPTEMBRE ?

Le 28 novembre, la bibliothèque accueille le spectacle "Yvonne Odon", l'histoire vraie d'une bibliothécaire résistante.

La bibliothèque fête ses 5 ans cet automne! Surveillez l'actualité, de nombreuses animations sont en préparation. ■



Cet été, la bibliothèque reste ouverte jusqu'au 7 août. Le lieu est climatisé et l'équipe accueillante, alors n'hésitez pas à pousser la porte.

ÉCOLE ET VÉLO

UNE GRANDE AVENTURE HUMAINE : LA DOLCE VIA DES CE2/CM1 !

Du mercredi 20 au vendredi 22 mai, les élèves de la classe de CE2/CM1 ont troqué leurs cahiers contre des vélos pour un périple inoubliable à travers l'Ardèche. Plus qu'un simple voyage scolaire, ce fut une véritable aventure collective et solidaire.

Ce projet ambitieux s'est préparé de longue date. Avant le grand départ, les enfants ont suivi de nombreux entraînements rigoureux : d'abord sur le parking de l'école pour maîtriser l'équilibre, apprendre à manipuler le vélo, les vitesses puis sur la route pour apprendre à circuler en toute sécurité. Prêts et survoltés, ils ont enfin donné leurs premiers coups de pédale.

TROIS JOURS, TROIS ÉTAPES ET DES PAYSAGES MAGNIFIQUES

Jour 1 : en route (et en train) vers l'aventure. Mercredi matin, c'est en bus que la petite troupe a rejoint la gare du Train de l'Ardèche pour embarquer à bord du mythique Mastrou. Ce voyage à vapeur l'a conduite jusqu'à Lamastre, point de départ

d'une première étape à vélo de 20 km pour rejoindre Le Cheylard, conclue par une première nuit en camping.

Jour 2 : l'effort et la récompense sur la Dolce Via. Le jeudi, un sacré défi attendait nos jeunes cyclistes : 47 km du Cheylard jusqu'à Saint-Laurent-du-Pape, le long de l'Eyrieux. Au cœur de splendides paysages, une pause gourmande surprise a été marquée à Saint-Sauveur-de-Montagut pour déguster une délicieuse glace Terre Adélice. Une deuxième nuit de repos bien méritée s'est déroulée à Saint-Laurent-du-Pape.

Jour 3 : contrat rempli sur la Via-Rhône ! Vendredi, pour la dernière ligne droite, les élèves ont parcouru environ 46 km sur la Voie Bleue puis la ViaRhôna, direction Mauves.

UNE ARRIVÉE EN FANFARE ET DES LARMES DE JOIE

À l'arrivée, la surprise était totale : les parents attendaient de pied ferme leurs champions avec des banderoles, des applaudissements nourris, un goûter surprise et, moment magique, une remise officielle de diplômes et de médailles ! Un instant extraordinaire et riche en émotions qui est venu couronner les efforts de chacun.



LA FORCE DU COLLECTIF : DES REMERCIEMENTS CHALEUREUX

La réussite d'un tel projet repose sur une formidable chaîne de solidarité. Un immense merci :

Aux parents d'élèves pour leur confiance absolue et leur aide précieuse (gestion du service traiteur, dons de chocolats et de jus de fruits, portage des repas, organisation des ventes de gâteaux...).

Aux accompagnateurs indispensables, sans qui rien n'aurait été possible : les "anciens" parents appelés à la rescousse, les parents de la classe ayant passé l'agrément, ainsi que nos deux super papis : Dominique et Christian.

À nos partenaires. Le maire et les services techniques de la commune pour la logistique impeccable du transport des vélos jusqu'à Lamastre. L'association Farandole qui soutient toujours aussi fidèlement nos beaux projets.

Le mot de la fin pour les enfants : **un grand bravo à tous pour votre dépassement de soi, votre bienveillance, vos encouragements mutuels et votre bonne humeur pendant ces 3 jours.** Vous avez été exceptionnels ! ■

Karine Dybing



ÉCOLE ET LITTÉRATURE

Une belle rencontre autour de la littérature jeunesse à l'école.

Durant trois jours, l'auteur de littérature jeunesse, Jérôme Ruillier, a été accueilli à l'école pour partager avec les élèves son univers créatif et les différentes étapes de la réalisation d'un album illustré. Ce projet a permis à six classes de participer à des ateliers privilégiés avec l'auteur, chacune bénéficiant d'une demi-journée de rencontre.

Au cours de ces échanges, Jérôme Ruillier a présenté plusieurs de ses œuvres et a proposé des lectures d'albums aux élèves. Il leur a également fait découvrir les premières esquisses et planches de son album « Où va Mona ? » offrant ainsi un regard inédit sur le travail de création d'un livre.

Inspirés par cette découverte, les élèves se sont lancés dans un projet artistique. Chaque enfant a imaginé et réalisé son propre album accordéon, en suivant un cheminement personnel à la manière de l'héroïne de « Où va Mona ? ». Découpage, collage, dessin et mise en page ont rythmé ces ateliers créatifs, donnant naissance à de magnifiques albums colorés et originaux, petit à petit les albums prennent vie et l'histoire s'écrit.

Pour clôturer cette semaine riche en découvertes, les réalisations des élèves ont été exposées le 30 avril à la bibliothèque de Mercurol-Veunes. En présence de la librairie partenaire « Au détour des mots », Jérôme Ruillier a consacré plusieurs heures à consacrer ses ouvrages et à rencontrer les familles. Ce moment chaleureux et convivial a permis aux petits comme aux grands de partager leur enthousiasme autour de la lecture et de la création artistique.

L'école adresse ses plus sincères remerciements à Fanellie pour son aide précieuse, à Jérôme Ruillier pour sa disponibilité et la qualité de ses interventions, ainsi qu'à l'association Farandole pour son soutien financier qui a permis la réalisation de ce beau projet. ■



ÉCOLE ET ANIMATION

L'association Seb Sports Événements intervient dans l'école de Mercurol-Veunes lors de différents temps :

- La garderie du matin et du soir pour les élémentaires et les maternelles
- La cantine pour les élémentaires et les maternelles.

Nous avons souhaité réaliser sur le temps de garderie différentes animations hebdomadaires. Chaque semaine, des thématiques sont réalisées : tournoi de billes, battle de danse, jeu de motricité, chi fou mi, pyramide, basket, foot... Chaque enfant est libre d'y participer ou non. 3 personnes interviennent en garderie maternelle et 2 personnes en garderie élémentaire. Pour les maternelles des temps de créativité ont eu lieu avec différentes créations : mosaïque, tortue

en peinture, méduse en papier crépon, calendrier de l'avent avec mascotte minion qu'ils ont ramené chez eux à tour de rôle

Sur le temps de cantine, nous avons souhaité réaliser deux services pour les maternelles pour le confort des enfants et pour une qualité d'animation et de service. Cinq personnes gèrent ce temps-là. Une personne supplémentaire prépare en amont les tables et la mise en place.

Pour les élèves d'élémentaire, 3 personnes interviennent en surveillance et en animation au retour dans la cour avec des activités sportives mises en place. Depuis la rentrée les sports réalisés sont : Dodgeball, Baseball, flag, tournoi de basket et foot ainsi que des jeux collectifs (attaque des diamants, attaque de la

citadelle, balle assise et balle américaine). Chaque enfant est libre d'y participer ou non.

Seb sports événements a aidé financièrement, cette année aussi, l'équipe enseignante à la réalisation d'un spectacle pour les maternelles.

Malheureusement cette année a été marquée par la perte de deux personnes de l'équipe: Martine et Jean Marc. Ça a été un immense choc pour nous tous. Nous avancerons sans ces deux personnes malheureusement mais nous garderons d'eux des sourires, de la bienveillance, de la passion et de la gentillesse.

Nous vous souhaitons un bel été ! ■

Sébastien
Directeur Seb Sport Evenements



RETROUVEZ VOTRE COMMUNE SUR FACEBOOK !

Afin de mieux informer les habitants, la commune a le plaisir de vous annoncer le lancement de sa page Facebook officielle.

Vous y retrouverez régulièrement les actualités de la commune, les informations pratiques, les événements à venir, les travaux en cours, ainsi que les initiatives associatives et les moments forts de la vie locale.

Cette page constitue un nouvel outil de communication complémentaire au bulletin municipal, à la newsletter et au site internet. Elle permettra de diffuser rapidement les informations importantes et de partager le dynamisme de notre commune au quotidien.

Nous vous invitons à suivre notre page, à la partager autour de vous et à rester connectés pour ne manquer aucune actualité !

À très bientôt sur Facebook !

MÉMO PÉRISCOLAIRE



GARDERIE



Inscriptions au minimum la veille avant 21h00.



2,30€ le matin à partir de 7h30.
3,60€ le soir jusqu'à 18h30.



CANTINE



Inscriptions au minimum **16 jours à l'avance :**



Délais requis par le collège. Repas préparés sur place avec une priorité donnée aux produits bio (60%) frais et locaux.



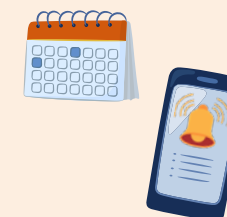
5,20€ (cout réel : 9,20€ repas et encadrement, dont 4€ pris en charge par la commune de Mercurol-Veunes).



INSCRIPTIONS OUVERTES SUR TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE

Lors de vos inscriptions pensez à vérifier :

- ☒ que vos dates souhaitées sont bien valides,
- ☒ que votre facture est réglée,
- ☒ que vous avez bien reçu votre ticket de paiement.



RAPPELS

Nous vous conseillons de programmer des alertes sur vos téléphones ou agendas pour penser à vos inscriptions si nécessaire.



Le règlement et le mode opératoire détaillé sont consultables sur le site internet de l'école et de la mairie.



Lien site Espace Famille pour les inscriptions au périscolaire

ALLIANCE 2R DU RÊVE À LA RÉALITÉ



MOBILIER, BIJOUX, OBJETS DÉCO
PIÈCES UNIQUES, FAITES MAIN

PERSONNALISATION,
POSSIBILITÉ DE COMMANDER

PRINCIPALEMENT
MARQUETERIE DE PAILLE ET
RÉSINE EPOXY

5 PLACE AUGUSTE FAURE
07300 TOURNON SUR RHÔNE





PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Dans le cadre de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune procède au recensement des personnes fragiles ou isolées résidant sur son territoire.

Ce dispositif permet à la municipalité d'assurer, en cas d'événement exceptionnel (inondations, canicule, crises sanitaires, etc.), une meilleure information, une alerte rapide et un accompagnement adapté des personnes les plus vulnérables.

Si vous êtes concerné(e) ou si l'un de vos proches, de vos voisins ou de vos connaissances se trouve dans cette situation, nous vous invitons à vous inscrire sur le registre communal. La fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la commune ou auprès du secrétariat de mairie. ■

CAPUCILS :

Une nouvelle adresse pour prendre soin de soi !

Depuis 2018, Jessica BEGOT met sa passion et son savoir-faire au service du bien-être et de la beauté de ses clientes et clients au sein de son institut CAPUCILS.

Depuis début mai, elle ouvre un nouveau chapitre en s'installant dans les locaux de la mairie, situés au 3 rue de la République, en plein cœur du village.

Spécialisée en cornéothérapie, Jessica accompagne les personnes souhaitant retrouver une peau saine et équilibrée. Acné, couperose, signes de l'âge ou autres problématiques cutanées. Chaque accompagnement est personnalisé, avec une approche douce et respectueuse de la peau. Elle propose également l'épilation définitive par le laser diode et l'électrolyse, une technique précise, efficace et durable.

Dès que l'on franchit la porte de son institut, on découvre un lieu chaleureux, cocooning et apaisant, pensé pour offrir un véritable moment de détente. Toujours souriante et bienveillante, Jessica vous accueille avec attention, douceur et expertise.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans cette nouvelle installation et vous invitons à lui réserver le meilleur accueil. ■



Horaires d'ouverture

Lundi 13h30-16h
Mardi, jeudi et vendredi 9h-18h
Et le samedi sur rendez-vous.



Réservation

En ligne via Planity :
<https://www.planity.com/institut-capucils-26600-mercurool-veaunes>
Par téléphone : 04 75 08 87 58

N'hésitez pas à pousser la porte de CAPUCILS et à venir découvrir cet agréable espace dédié à la beauté et au bien-être

Comptes rendus des CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 20 mars 2026 COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Présents : BRUNET Michel, VIGNE Amélie, MARKARIAN Jean-Maurice, PONSON Aline, THEOLAIRE Joël, DESMEURE Juliane, REYNAUD Grégory, FAURE Nathalie, BETTON Daniel, GRANGER Véronique, TERRAS Tanguy, BERTUCCI Sandrine, PITOT Patrice, LEONARD Myriam, BRESCIANI Gaël, NODON Séverine, BOULICAULT Guillaume, GRIGNON Aurélie, BRUNET Rémy, DESCHLER Marine, RADIGUET Nicolas, DAUJAN Nicolas, GUIBERT Annie, FAURE Christophe, OGHDAYAN Adeline, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : MARTIN Océane donne pouvoir à THEOLAIRE Joël.

Secrétaire de Séance : FAURE Nathalie

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL : M. Michel BRUNET, Maire sortant et doyen de l'assemblée ouvre la séance.

« Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
Chers collègues

C'est en tant que doyen d'âge qu'il me revient d'ouvrir cette séance consacrée à l'élection du Maire de notre commune. Je le fais avec une émotion sincère et un profond respect pour notre institution, pour chacun d'entre vous, et pour la confiance que nous ont accordé nos concitoyens.

Je tiens à saluer chacune et chacun d'entre vous. Par votre élection, vous avez reçu la confiance des habitants. Cette confiance nous oblige collectivement à agir avec sérieux, intégrité et sens du devoir.

Je souhaite également dire quelques mots à titre personnel. En tant que

Maire sortant, j'ai eu l'honneur de servir notre commune durant plusieurs mandats, avec conviction et attachement à l'intérêt général. Cette expérience a renforcé mon engagement au service de nos habitants.

Cependant, dans l'instant présent, je m'exprime avant tout comme doyen d'âge. À ce titre, il m'appartient de veiller au bon déroulement de cette élection, dans un esprit d'impartialité et de respect strict des règles démocratiques. L'élection qui va suivre doit se dérouler dans un esprit de responsabilité, de respect mutuel et de transparence. Chacun d'entre vous est appelé à voter en conscience, librement, dans l'intérêt de notre commune.

Je déclare la séance ouverte et nous allons procéder à l'élection du Maire. »

Il procède à l'appel nominal des personnes élues.

Le procès-verbal de la séance du 9 février 2026 est approuvé avec 24 voix pour et 3 abstentions (Annie GUIBERT, Jean-Marc VESCOVI et Adeline OGHDAYAN).

Il invite ensuite l'assemblée à procéder à l'élection d'un Maire :

Nathalie FAURE propose au nom de la liste « Mercurool-Veaunes, écrivons demain » la candidature de M. BRUNET Michel.

Christophe FAURE propose au nom de la liste « Mercurool-Veaunes, Nouveau souffle » la candidature de M. DAUJAN Nicolas.

ELECTION DU MAIRE

Résultat du vote :

M. BRUNET Michel : 23 voix
M. DAUJAN Nicolas : 4 voix
M. BRUNET Michel, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, est donc proclamé Maire.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création de 4 postes d'adjoints au Maire.

ELECTION DES ADJOINTS AUX MAIRE

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. M. BRUNET propose la liste suivante : "MARKARIAN Jean-Maurice".

Résultat du vote :

Liste "MARKARIAN Jean-Maurice" : 23 voix
Blancs : 4

Sont donc proclamés adjoints au Maire : MARKARIAN Jean-Maurice, 1^{er} adjoint
VIGNE Amélie, 2^{ème} adjointe
THEOLAIRE Joël, 3^{ème} adjoint
PONSON Aline, 4^{ème} adjointe

CHARTRE DE L'ELU LOCAL

M. BRUNET donne lecture de la chartre de l'elu local et en distribue un exemplaire à chaque élu.

INDEMNITES DE FONCTION

Il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints et aux conseillers municipaux auxquels le Maire délègue une partie de ses attributions.

Le Conseil, décide à l'unanimité, de fixer ainsi qu'il suit les indemnités de fonction :

Indemnité de fonction des 4 Adjoints : 21,38 % de l'indice brut terminal,
Indemnité de fonction de 4 conseillers municipaux titulaires d'une délégation : 14,60 % de l'indice brut terminal.

Le Maire bénéficie, à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonctions fixées selon le barème prévu à l'article L 2123-23 du CGCT (55,70 % de l'indice brut terminal)

DISCOURS DU MAIRE RÉÉLU :

« Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames, Messieurs, Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous venez de m'accorder en m'élisant Maire de notre commune.

Je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait, mais aussi la responsabilité qui m'incombe. Ce mandat, je l'exercerai avec engagement, exigence et fidélité.

lité à l'intérêt général.
Je souhaite vous saluer toutes et tous, membres du conseil municipal. Notre assemblée reflète les choix exprimés par nos concitoyens, avec une majorité et une opposition.

Nous avons désormais une mission commune : agir pour l'intérêt général et répondre aux attentes de nos concitoyens.
Dans le même temps, la majorité que vous avez choisie aura la responsabilité de mettre en œuvre le projet pour lequel elle a été élue, « Écrivons demain ». Elle le fera avec détermination.

Je veux également avoir une pensée pour l'équipe municipale sortante et pour le travail accompli au cours du mandat précédent. Les actions menées et les projets engagés constituent une base solide sur laquelle nous pourrions continuer à construire.

La fonction de Maire exige disponibilité, écoute et détermination. Comme par le passé, je m'engage à exercer ce mandat avec sérieux, transparence et dans un esprit de dialogue permanent. Je serai le Maire de tous les habitants, attentif à chacun et soucieux de l'équilibre de notre territoire.

Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais je suis convaincu que, collectivement, nous saurons y répondre avec efficacité et ambition. Ensemble, nous devons faire avancer notre commune, renforcer sa cohésion et améliorer la qualité de vie de ses habitants.
Je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance chers collègues et chers administrés. »

DEMANDE DE PAROLE DE NICOLAS DAUJAN :
« Tout d'abord, sincères félicitations à votre équipe pour son élection à la tête de notre commune. La démocratie a parlé.

Je souhaite toutefois remercier également les 562 électeurs qui ont placé leur confiance en nous lors du scrutin de dimanche. Cette expression témoigne d'une attente d'une diversité d'opinions qu'il nous appartient de représenter. Nous serons vigilants à ce qu'elles ne soient jamais oubliées dans les décisions qui engageront l'avenir de notre Commune.

Nous souhaitons que notre rôle, en tant qu'opposition, soit avant tout constructif. Nous ne souhaitons pas rester dans

la critique systématique, mais dans la proposition, le dialogue. La démocratie municipale se nourrit de débats apaisés et de respect mutuel. C'est dans cet esprit que nous aborderons chaque sujet, même si nos visions peuvent diverger. Afin de travailler à ce débat apaisé, nous te proposons, Michel, une rencontre afin d'échanger sur les modalités de fonctionnement de l'opposition, de clarifier les règles du jeu du conseil (les temps de parole, et les espaces de concertation). »

Séance du 30 mars 2026 COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-six, le 30 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026

Présents : BRUNET Michel, MARKARIAN Jean-Maurice, VIGNE Amélie, THEOLAIRE Joël, PONSON Aline, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOULICAULT Guillaume, BRESCIANI Gaël, BRUNET Rémy, DESCHLER Marine, DESMEURE Juliane, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LEONARD Myriam, MARTIN Océane, NODON Séverine, OGHDAYAN Adeline, PITOT Patrice, RADIGUET Nicolas, REYNAUD Grégory, TERRAS Tanguy, DAUJAN Nicolas, GUIBERT Annie, FAURE Christophe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : GRIGNON Aurélie pouvoir à BRUNET Rémy.

Secrétaire de Séance : FAURE Nathalie

Michel BRUNET donne lecture du courrier que lui a adressé Adeline OGHDAYAN sollicitant son intégration au groupe majoritaire. Après consultation, celui-ci accepte cette demande.

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité après ajout de l'intervention de Nicolas DAUJAN en fin de séance.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
Le Conseil, considérant l'avis favorable

des dispositions du code général des collectivités territoriales (article L. 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil décide à l'unanimité pour la durée du mandat de déléguer au maire les compétences suivantes :

- De procéder, dans la limite de 400 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 100 000 € HT.
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire.
- D'intenter au nom de la commune

les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 200 000 €.

Le Maire rendra compte au conseil, à chaque réunion, des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS
Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide d'agents publics territoriaux indisponibles ou le recrutement de personnel pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité. Le Conseil décide à l'unanimité d'autoriser le Maire, pour la durée du mandat, à recruter en tant que de besoin :

- Des agents contractuels pour assurer le remplacement d'agents publics momentanément indisponibles.
- Des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Le CCAS est un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Il est constitué d'une liste de 6 membres du conseil municipal et de 6 membres nommés par le Maire représentant les domaines de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, la famille, les personnes handicapées et les personnes âgées. Le Maire en est le Président. Michel BRUNET propose la liste suivante : BERTUCCI Sandrine, DESMEURE Juliane, GRIGNON Aurélie, MARTIN Océane, NODON Séverine, DESCHLER Marine. Nicolas DAUJAN propose GUIBERT Annie. Marine DESCHLER accepte de se retirer au profit d'Annie GUIBERT. **Sont élues :** BERTUCCI Sandrine, DESMEURE Juliane, GRIGNON Aurélie, MARTIN Océane, NODON Séverine et GUIBERT Annie.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES
Suite au renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de désigner des délégués et représentants dans les

structures et commissions ci-après :
Commission d'appel d'offres :
Titulaires : MARKARIAN Jean-Maurice, VIGNE Amélie, VESCOVI Jean-Marc
Suppléants : BRESCIANI Gaël, PONSON Aline, DAUJAN Nicolas
Commission des impôts :
Désignation d'une liste de contribuables parmi lesquels seront désignés les membres de cette commission par les services fiscaux :

Commissaires titulaires	Commissaire suppléants
BRESCIANI Gaël	LEONARD Myriam
TERRAS Tanguy	PITOT Patrice
THEOLAIRE Joël	DESSITE Alain
BOULICAULT Guillaume	VICHARD Bernard
REYNAUD Grégory	BLACHE Robert
DAUJAN Nicolas	VESCOVI Jean-Marc
RADIGUET Nicolas	MARTIN Océane
SANDON Alain	CHALAYE Franck
BETTON Daniel	DESCHLER Marine
MANDON Emilie	NOYERIE Jean-Claude
MARKARIAN Jean-Maurice	FOUREL Jacky
BLAISE Véronique	PICAUT Patrick
GRANGER Véronique	REILLE Michel
FAURE Clément	DELSARTE Jean-Noël
BRUNET Rémy	GUIBERT Annie
PONSON Aline	FAURE Christophe

Association Foncière de Remembrement (AFR) :

Désignation du Conseil Municipal	Désignation pour la Chambre d'Agriculture
BRUNET Michel	MICHELAS Sébastien
REYNAUD Grégory	BOURRET Jean-Pierre
BETTON Daniel	MORFIN Frédéric
DESMEURE Juliane	BETTON Julien
LEONARD Myriam	BLAISE Véronique
BOULICAULT Guillaume	DUPIN Lucie
THEOLAIRE Joël	CHANAS Théo

Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme :
Titulaire : BRESCIANI Gaël
Suppléant : BOULICAULT Guillaume
Syndicat d'Irrigation Drômois :
Titulaire : BETTON Daniel

Suppléant : REYNAUD Grégory
Comité National d'Action Sociale pour les agents (CNAS) :
Délégué Elu : BRUNET Michel
Délégué Agent : CHEVAL Monique
Correspondant Défense : THEOLAIRE Joël
Référénts ambroisie : DESMEURE Juliane et VESCOVI Jean-Marc
Mercuro!l Veau!nes Animation : VIGNE Amélie et BRUNET Rémy.
PROPOSITION A ARCHE AGGLO DE REPRÉSENTANTS (pas de délibération) SIRCTOM :
Délégués titulaires : BRUNET Michel, et GRANGER Véronique
Délégués suppléants : BRESCIANI Gaël et BOULICAULT Guillaume
Eaux de la Veau!ne : BRUNET Michel et THEOLAIRE Joël

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES : TABLEAU 1 - Page 12

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL – RÈGLEMENT INTÉRIEUR
Conformément à l'article L. 2121-8 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation. Celui-ci fixe notamment les conditions d'organisation des réunions, le rôle du Maire et le droit d'expression des élus.
Nicolas DAUJAN demande que soit précisée la possibilité de communiquer sur d'autres supports que le bulletin d'information (site internet, réseaux sociaux). Il demande également la possibilité pour le groupe d'opposition de disposer d'une salle de réunion.

Ces deux propositions seront intégrées dans le règlement intérieur avant transmission à la Préfecture.
Le règlement est adopté à l'unanimité.

DÉPARTEMENT – MISE A JOUR DE LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GYMNASÉ MARCEL BANC
Une demande de subvention a été déposée en date du 9 septembre 2022 auprès du Département de la Drôme, relative au projet de rénovation énergétique du gymnase Marcel BANC. La dépense prévisionnelle s'élevait alors à 139 700 € HT.
Il précise que le Département de la Drôme a attribué à la commune une subvention (tranche 1), par décision

en date du 22 septembre 2025, d'un montant de 18 313 €. Suite à la consultation des entreprises, le marché de travaux a été attribué le 5 mars 2026 aux entreprises DARU Charpente / TBC Désamiantage pour un montant de 309 649 € HT, soit un coût nettement supérieur à l'estimation initiale. Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter une subvention complémentaire auprès du Département de la Drôme pour ce dossier.

MISE EN CONFORMITÉ DE L'ARRÊT DE BUS DE LA CHAPELLE - DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION
Par délibération en date du 11 décembre 2025, le conseil municipal a sollicité une subvention auprès de la Région pour la mise en conformité de l'arrêt de bus de

La Chapelle, dans le cadre du dispositif « Demande d'aide pour l'aménagement d'arrêt de bus ». L'agent instructeur de la Région propose de déposer la demande au titre du dispositif « Demande d'abri et aide aux travaux de mise en accessibilité », permettant l'obtention d'un abribus et d'une subvention plus élevée. Le conseil décide à l'unanimité de modifier la demande de subvention auprès de la Région.

CONSTRUCTION DU PÔLE ASSOCIATIF INTERVENTIONNEL - ATTRIBUTION DU MARCHÉ
La commune a lancé une consultation afin de démarrer les travaux de la construction du Pôle associatif. L'équipe de maîtrise d'œuvre a étudié les offres reçues selon les critères dé-

finis dans le règlement de consultation (60% pour la technique et 40% pour le prix). Christophe FAURE demande s'il est possible d'avoir une réflexion sur le local de rangement qui paraît sous-dimensionné par plusieurs associations. Le conseil décide à l'unanimité d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes : **TABLEAU 2 - Ci-dessous.**

CONSTRUCTION DU PÔLE ASSOCIATIF INTERGÉNÉRATIONNEL - MISE A JOUR DES DEMANDES DE SUBVENTIONS
Suite à l'attribution des marchés de travaux et donc au montant définitif des travaux, le Conseil décide à l'unanimité de mettre à jour les demandes de subventions auprès de l'Etat (DETR), de la Région et du Département.

TABLEAU 1 : MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES		
	Responsables	Membres
Agriculture	DESMEURE Juliane	REYNAUD Grégory - FAURE Nathalie - GRIGNON Aurélie - BETTON Daniel - OGHDAYAN Adeline - GUIBERT Annie
Bâtiments Communaux	THEOLAIRE Joël	BRESCIANI Gaël - RADIGUET Nicolas - GRANGER Véronique - MARKARIAN Jean-Maurice - TERRAS Tanguy - FAURE Christophe
Bibliothèque et culture	PITOT Patrice	NODON Séverine - BERTUCCI Sandrine - GUIBERT Annie
Communication	BOULICAULT Guillaume	LEONARD Myriam - RADIGUET Nicolas - TERRAS Tanguy - FAURE Nathalie - OGHDAYAN Adeline - DAUJAN Nicolas - VESCOVI Jean-Marc
Conseil municipal des jeunes	PITOT Patrice	TERRAS Tanguy - NODON Séverine - MARTIN Océane - GRIGNON Aurélie - OGHDAYAN Adeline - DAUJAN Nicolas - GUIBERT Annie
Environnement	MARKARIAN Jean-Maurice	THEOLAIRE Joël - BOULICAULT Guillaume - RADIGUET Nicolas - LEONARD Myriam - DESMEURE Juliane - DAUJAN Nicolas - FAURE Christophe
Finances	BRUNET Rémy	VIGNE Amélie - TERRAS Tanguy - MARKARIAN Jean-Maurice - DESCHLER Marine - PONSON Aline - VESCOVI Jean-Marc
Urbanisme	THEOLAIRE Joël	RADIGUET Nicolas - MARKARIAN Jean-Maurice - TERRAS Tanguy - REYNAUD Grégory - BOULICAULT Guillaume - BRESCIANI Gaël - DAUJAN Nicolas
Vie associative, sports et loisirs	VIGNE Amélie	GRIGNON Aurélie - DESCHLER Marine - RADIGUET Nicolas - BRUNET Rémy - TERRAS Tanguy - GRANGER Véronique - FAURE Nathalie - OGHDAYAN Adeline - FAURE Christophe - VESCOVI Jean-Marc
Vie scolaire / Education	PONSON Aline	DESCHLER Marine - MARTIN Océane - TERRAS Tanguy - GRANGER Véronique - BERTUCCI Sandrine - GUIBERT Annie
Voirie	MARKARIAN Jean-Maurice	THEOLAIRE Joël - BETTON Daniel - FAURE Nathalie - RADIGUET Nicolas - GRANGER Véronique - LEONARD Myriam - DESMEURE Juliane - FAURE Christophe - VESCOVI Jean-Marc

TABLEAU 2 : attribution de marchés aux entreprises			
	Lots	Entreprises	Montant HT
1	Terrassement VRD	BOISSET TP	148 617,28 €
2	Maçonnerie, Gros œuvre	MSAVEL Maçonnerie	265 123,70 €
3	Charpente bois - Couverture - Zinguerie	MOULIN Charpente	149 225,54 €
4	Étanchéité	SAPEC - RA	37 000,00 €
5	Revêtements des façades - Isolation thermique Ext	BASAGAG FACADES	89 631,51 €
6	Menuiseries extérieures	DELORME BATTANDIER	77 700,00 €
7	Plâtrerie Peinture	THEROND PLAFONDS	66 004,42 €
8	Menuiseries intérieures	MENUISERIE VAREILLE	37 807,25 €
9	Carrelage faïences	GOKCE CARRELAGES	43 799,14 €
10	Electricité	MARGIRIER Electricité	58 136,04 €
11	Chauffage - Ventilation - Plomberie	ROLAND GARD	93 268,00 €

Comptes rendus FINANCES



FONCTIONNEMENT *assurer les services au quotidien*

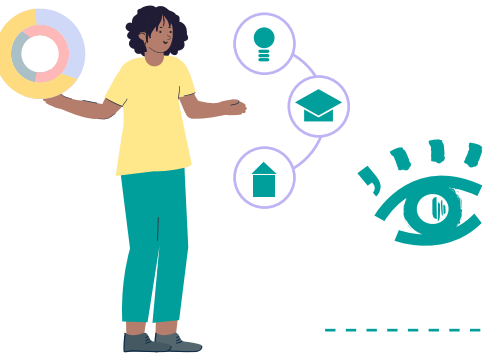
Le budget de fonctionnement s'élève à **2,3 M€**. Il permet de financer l'ensemble des services rendus à la population et le fonctionnement courant de la collectivité.

PRINCIPALES DÉPENSES

- ✓ CHARGES DE PERSONNEL : 824 000 €
- ✓ CHARGES GÉNÉRALES (énergie, entretien, fournitures, prestations) : 766 121 €
- ✓ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 247 863 €

PRINCIPALES RECETTES

- ✓ FISCALITÉ LOCALE : 697 456 €
- ✓ DOTATIONS COMMUNAUTAIRES : 626 650 €
- ✓ DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT ET DES PARTENAIRES PUBLICS : 439 598 €
- ✓ PRODUITS DES SERVICES COMMUNAUX : 191 400 €



Grâce à une gestion maîtrisée, la commune dégage une capacité d'autofinancement de **380 000 €**, transférée vers la section d'investissement pour financer les projets sans recourir exclusivement à l'emprunt.

INVESTISSEMENT *préparer l'avenir*

Le budget d'investissement atteint **2,77 M€**. Il traduit la volonté de la municipalité de poursuivre l'amélioration des équipements et du cadre de vie.

PRINCIPALES OPÉRATIONS PRÉVUES EN 2026

- ✓ BÂTIMENTS COMMUNAUX : 1,54 M€
- ✓ AMÉNAGEMENTS LIÉS AUX EAUX PLUVIALES AUX ODOUARDS : 315 000 €
- ✓ TRAVAUX DE VOIRIE : 275 000 €
- ✓ ACTIONS EN FAVEUR DU CADRE DE VIE, DE L'ACCESSIBILITÉ ET DIVERS TRAVAUX D'AMÉLIORATION

FINANCEMENTS

- ✓ AUTOFINANCEMENT COMMUNAL : 380 000 €
- ✓ DOTATIONS ET RÉSERVES : 550 000 €
- ✓ SUBVENTIONS OBTENUES : 739 645 €
- ✓ EMPRUNT DESTINÉ À ACCOMPAGNER LES PROJETS STRUCTURANTS : 750 000 €



Ce budget 2026 confirme la volonté de la municipalité de maintenir un service public de qualité tout en poursuivant les investissements nécessaires au développement et à l'attractivité de la commune, sans recourir exclusivement à l'emprunt.



DOMAINE
LES 4 VENTS

LUCIE FOUREL
NANCY CELLIER
Vignerons en
AOP Crozes-Hermitage

485 route des Berges
26600 Mercurol-Veaunes
Lucie 06 14 24 57 14
Nancy 06 68 89 72 06
contact@domaineles4vents.fr

La visite
du Domaine,
c'est par ici!






DOMAINE MELODY



Vignerons en Agriculture Biologique
AOC Crozes-Hermitage
Saint-Joseph, Saint-Péray, Hermitage,
IGP Collines Rhodaniennes & IGP Drôme

Domaine Melody
570 Chemin des Limites
26600 MERCUROL-VEAUNES
contact@domainemelody.fr
Tél : 04.75.08.16.51

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Week-ends et Jours fériés sur RDV



HAPPINESS
CONSEILS IMMOBILIER
VOTRE AGENCE IMMOBILIERE LOCALE



RETROUVEZ TOUTES
LES INFOS SUR
NOTRE SITE ICI

04.75.08.26.23

ACHAT | VENTE | CONSEIL | ACCOMPAGNEMENT

AVIS DE
VALEUR
GRATUIT

Léa Guimbaud
~ Papouilles Energétiques ~
Praticienne bien-être

06 16 46 57 94

- Massages bien-être et sportifs
- Soins énergétiques, guidances
- Papouilles avec accessoires sensoriels

STEF FAURE
Père & Fils

PRESTATIONS DE
SERVICES AGRICOLES

Depuis 1988

06 85 23 19 92
395 impasse de la ferme
26600 MERCUROL-VEAUNES



DOMAINE
DES
REMIZIÈRES

HERMITAGE | SAINT-JOSEPH | CROZES-HERMITAGE | CORNAS

Famille Desmeure - Vignerons Récoltants

1459 Avenue du Vercors 26600 Mercurol-Veaunes | 04 75 07 44 28 | contact@domaineremizieres.com | www.domaineremizieres.com



ASSOCIATION

Les Amis de la Tour

Tous les bénévoles se sont retrouvés, lors de la soirée "galette" du 23 janvier. Ce moment convivial a permis de les remercier pour la réussite des activités 2025.

Le 21 mars, 24 personnes ont participé à une journée découverte du patrimoine : balade guidée du Vieux-Lyon, de la cathédrale Saint-Jean, des traboules de la Croix-Rousse et d'un atelier authentique de soierie.

En avril, une dizaine de volontaires a œuvré à l'entretien du patrimoine en fauchant et débroussaillant au lavoir de Veaunes et à la chapelle St Pierre.

L'assemblée générale a eu lieu le 19 avril dans la convivialité et la bonne humeur. Après la présentation, et l'approbation du rapport d'activité, des futurs projets et des comptes; nous avons présenté l'avancement de divers projets.

Lors de la chasse aux œufs organisée par MVA, nous avons organisé un quizz sur le four et la tour pour les enfants... et leurs parents.

Dans le cadre d'une action globale du Collectif des Associations du patrimoine du nord-Drôme, nous travaillons avec les associations de Chanterle-lès-Blés, Tain l'Hermitage, Larnage et La-Roche-de-Glun. Nous œuvrons pour la connaissance historique, patrimoniale, économique et évolutive de deux cours d'eau. Des randonnées d'observation ont été organisées le long de la Bouterne et de la Burge. Ce travail réalisé par une douzaine de volontaires sera présenté au grand public.

Toute personne intéressée, disposant de documents, photos, anecdotes peut se joindre à nous.

La douzième fête du Four a eu lieu le 6 juin. L'allumage du four a été réalisé le mercredi 3.

Un gros succès pour cette nouvelle formule qui a débuté à partir de 16h00 et s'est poursuivie en soirée avec des animations gratuites :

Vie des ASSOCIATIONS

• Un atelier "De la laine à la pelote" : Quatre passionnés ont présenté le travail de la laine de mouton, expliqué les différentes étapes de la transformation, en lien avec l'Association "Atelier Laines d'Europe" qui œuvre pour la valorisation de la laine.

• Un stand de l'association Artisans du Monde de Tournon présentait les enjeux et le fonctionnement du commerce éthique et équitable; et proposait de nombreux produits "solidaires".

• De merveilleux jeux en bois originaux ont fait jouer enfants et adultes. Ils sont fabriqués par Jacques Fleury de Larnage, qui les a expliqués avec son épouse Denise.

• Un stand de l'ail noir où Sébastien et Marjorie de Saint-Étienne ont fait découvrir et déguster leurs préparations originales et délicieuses

• La soirée musicale, lors de laquelle l'orchestre "Paris-Nashville" a mis de l'ambiance de 19h00 à 23h00 avec une soirée Variété-Rock, fort appréciée.

Une vingtaine d'enfants, jeunes et adultes natifs des "années en 6" ont été mis à l'honneur et ont reçu une fleur à planter offerte par les Jardins d'Albina.

Plus de 350 personnes ont participé à cette nouvelle fête dans une ambiance chaleureuse. Beaucoup ont dit "merci et à l'année prochaine !". Cet événement a eu lieu grâce à la forte implication des amis de la tour, aux bénévoles qui les ont épaulés, et aux amis boulangers...





CINQUANTE ANS, ALLÈGREMENT !

La Grappe Dorée célèbre cette année son cinquantième anniversaire. Que de chemins parcourus depuis la naissance du club, sous l'impulsion de quelques amoureux de la marche, souhaitant partager leur passion-marcher ensemble- dans un esprit simple et amical, à la découverte des beaux paysages de la région. Très vite, le bouche à oreille attire de nouveaux adhérents, le club grandit et s'organise, dépose ses statuts...Au fil des années, de nouveaux horizons sont explorés, les activités se diversifient. Au-delà de la marche, le club s'est toujours distingué par son ambiance chaleureuse. Les pique-niques partagés, les soirées conviviales, les fêtes annuelles et les voyages ont créé de véritables liens d'amitié.

Aujourd'hui, la Grappe Dorée poursuit son aventure avec dynamisme, portée par les valeurs essentielles d'entraide et de partage, qui animent notre association depuis sa création. Ensemble et solidaires, dans nos marches et randos du mardi, dans les rendez-vous du jeudi pour les cartes, jeux de société, pétanques... ainsi que dans nos multiples activités.

Ensemble et solidaires dans la richesse de nos différences, dans la diversité de nos attentes, dans les liens tissés entre nous et avec d'autres associations...Nous sommes heureux aussi, bien sûr, d'accueillir un nombre croissant de nouveaux adhérents -152 à ce jour- qui apprécient la convivialité des rencontres, les plaisirs partagés: gourmands, sportifs et culturels, les sorties, les visites, les spectacles, les fêtes... mais ce qui nous réjouit surtout, c'est leur implication dans la mise en oeuvre des di-

AGENDA + PAGE 24

Jeudi 10 Septembre? : sortie pour tous, randos et visites...

Jeudi 24 septembre : Cabaret Spectacle Cirque Imagine à Vaulx en Velin.

Du 14 au 16 octobre 2026 : séjour à Annecy.

Vendredi 6 novembre : confection des bugnes pour la fête du vin blanc.

verses activités et les propositions nouvelles qu'ils apportent. Merci à chacun, d'avoir vite compris que nous ne sommes pas un groupement de consommateurs du prêt à porter et du chacun pour soi !

Vous trouverez ci-après un récapitulatif, avec quelques photos, de nos manifestations des derniers mois et de nos projets pour le second semestre 2026.

Bel été à toutes et à tous ! ■

Pour le conseil d'administration, le président, Marc Fulachier

MANIFESTATIONS DU 1^{ER} SEMESTRE 2026

Le jeudi 8 janvier, nous avons partagé la galette des Rois.

Le dimanche 25 janvier, se tenait notre assemblée générale et un repas festif a suivi.

Le dimanche 1^{er} mars, nous proposons le spectacle par LES ARDECHOIS à l'Espace EDEN. La salle était comble.

Le jeudi 23 avril, nous profitons d'une journée détente-visites à Grenoble. Nous nous sommes rendus au Fort de la Bastille puis au Château du Touvet.

Le samedi 2 mai, nous participions à l'escapade en Hermitage pour la recherche génétique.

Du 7 au 13 mai, nous avons découvert la Toscane lors de notre séjour randos-visite.

Le jeudi 28 mai, nous avons fêté les anniversaires des adhérents.

Le jeudi 25 juin, nous sommes allés à Grignan et avons assisté au spectacle de L'Ecole des Femmes.

Le jeudi 2 Juillet était organisé un repas festif pour les 50 ans de la Grappe Dorée



ASSOCIATION

Amicale Boules Mercurol/Veaunes

La nouvelle saison 2025/2026 a commencé à partir du 15 septembre 2025 avec 45 licenciés et 90 sociétaires. Une belle augmentation grâce au boulodrome couvert.

11 octobre : Organisation du **concours qualificatif n°2** réunissant 22 équipes. 113 repas choucroute ont été préparés et servis par 20 bénévoles.

Pour la première fois, nous avons organisé **3 concours vétérans** dans le boulodrome (soit 12 équipes à chaque fois) suivis d'un casse-croûte offert, les 27 janvier, 24 février et 31 mars : Les joueurs ont beaucoup apprécié.

Les 4, 5 et 6 février, **la galette des rois** a été offerte à 85 participants. Elle a été proposée sur 3 jours afin que tout le monde en profite.

Le 14 mars se tenait le **repas sociétaires et conjoints**. 59 personnes se sont retrouvées autour d'un repas traiteur.

Le 14 avril, le **concours sociétaires** a réuni 46 joueurs soit 10 quadrettes et 2 triplettes. Le boulodrome était complet. Le soir, un repas gratuit a réuni 50 personnes.

Le **challenge Larivière** a eu lieu le 23 avril. 28 équipes y ont participé. Les gagnants ont été récompensés par des bouteilles de Crozes offertes par la famille.

44 équipes ont joué lors du **challenge Roffat**, le 21 mai, sur les jeux intérieurs



et extérieurs. Le temps était exceptionnel pour ce challenge qui affichait complet. Un excellent repas confectionné par nos bénévoles a été servi. La tombola, proposant 63 lots, a elle aussi rencontré un vif succès. Ce fut une journée très réussie.

AGENDA + PAGE 24

En septembre, un repas est prévu pour remercier les 35 bénévoles qui nous aident tout au long de l'année sportive.

A la demande du collège et avec le soutien du cadre technique du CBD, le mercredi 27 mai après-midi, 20 collégiens de 6^{ème} entourés de 3 professeurs d'EPS, ont découvert la boule lyonnaise. Les différents participants étant enchantés, l'opération sera renouvelée.

Les résultats :

En octobre 2025, deux équipes mercurolaises ont participé aux **concours AS**, ainsi qu'aux qualificatifs en cinq rencontres. Une équipe a perdu en finale à la cinquième rencontre. Nous avons suivi de beaux parcours.

La présidente et les membres du bureau sont présents pour répondre à vos demandes de renseignements concernant la boule lyonnaise et notre amicale. ■



La présidente,
Francette Tracol
06 08 71 81 56
francette.ti@orange.fr





Alors que l'année scolaire 2025-2026 s'achève, toute l'équipe de FARANDOLE tient à remercier chaleureusement les familles, enseignants, bénévoles, partenaires et la municipalité pour leur soutien tout au long de l'année. Grâce à cette mobilisation collective, de nombreux projets ont pu être menés au profit des élèves.

RETOUR SUR UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

Dès la rentrée de septembre, les bénévoles ont accueilli les familles autour du traditionnel Café des Parents, un moment convivial permettant de bien commencer l'année scolaire.

L'automne a été marqué par plusieurs temps forts. FARANDOLE a participé à la journée intergénérationnelle organisée par la Grappe Dorée dans le cadre de la Semaine Bleue. Quelques semaines plus tard, l'association défilait à la Fête du Vin Blanc avec un char inspiré de Vaiana. Costumes colorés, bonne humeur et implication des familles ont contribué au succès de cette journée.

L'un des événements majeurs de l'année reste le marché de Noël. Pour sa cinquième édition, plus de quarante ex-

posants, une bourse aux jouets, des animations, un petit train, un manège et la visite du Père Noël ont attiré de nombreux visiteurs. Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'engagement des bénévoles.

La magie de Noël s'est poursuivie à l'école avec la venue du Père Noël, de son renne et de ses lutines pour distribuer cadeaux et goûters aux élèves.

Tout au long de l'année, plusieurs actions ont également permis de financer les projets scolaires : tombola, vente de ravioles et organisation des photos de classe.

Enfin, la fête de l'école a clôturé cette belle année dans une ambiance festive et chaleureuse. Jeux, structures gonflables, manège, repas partagé et soirée dansante ont rassemblé enfants, parents et enseignants.

GRÂCE À VOUS, DES PROJETS DEVIENNENT RÉALITÉ

Toutes ces manifestations ont un objectif commun : soutenir les projets de l'école et améliorer le quotidien des élèves. Grâce à l'implication de chacun, FARANDOLE reverse chaque année près de 15 000 € à l'école afin de financer sorties scolaires, spectacles, matériel pédagogique et activités éducatives.



UNE NOUVELLE POSSIBILITÉ POUR SOUTENIR FARANDOLE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que FARANDOLE est désormais éligible au mécénat. Particuliers et entreprises peuvent ainsi effectuer un don et bénéficier d'avantages fiscaux. Ces contributions permettront de renforcer encore notre soutien aux projets éducatifs proposés aux enfants de l'école.

Nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles. Quelques heures dans l'année ou une implication plus régulière : chaque aide compte et contribue à offrir de beaux souvenirs aux enfants.

Nous vous souhaitons un excellent été et vous remercions pour votre confiance et votre soutien. Nous adressons également tous nos vœux de réussite aux élèves de CM2 qui s'apprêtent à entrer au collège. ■

L'équipe de Farandole
Sou des Écoles de Mercurol-Veunes
contact@farandole-mercuroil.fr



Rendez-vous dès la rentrée !

L'aventure FARANDOLE se poursuivra dès septembre 2026 avec le Café des Parents, l'Assemblée Générale et, d'ores et déjà, la 6^{ème} édition du Marché de Noël prévue le dimanche 22 novembre 2026 à l'Espace Eden.



UNE DYNAMIQUE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE CONFIRMÉE

Le BCMCC confirme la solidité de son engagement au service du sport local. Avec **297 licenciés**, le club poursuit son développement et témoigne de son rôle structurant dans la vie associative de la commune.

Cette progression repose sur l'investissement constant des encadrants, des dirigeants et des bénévoles, qui contribuent chaque année à proposer une pratique du basket accessible, formatrice et conviviale pour les jeunes comme pour les adultes.

Sur le plan sportif, cette saison a été marquée par de très bons résultats, notamment par la remontée immédiate des **Séniors Garçons 1 au niveau régional**, mais aussi par de nombreuses parties finales en Drôme-Ardèche :

- 1 demi-finale en coupe
- 7 demi-finales et 2 finales en championnat

Un grand bravo à toutes nos joueurs et encadrants pour cette belle saison sportive 2025-2026 !

UNE DYNAMIQUE D'ANIMATIONS

Comme lors de la saison précédente, les manifestations organisées par le club ont occupé une place importante dans la vie locale. Mac Mercu, Théâtre, matinée huîtres, concerts, matinée caillettes/boudin, soirée moules/frites, participation au téléthon à Chanos-Curson et à notre fête du vin blanc ont contribué à rassembler les habitants et les familles autour du projet associatif du BCMCC.

Le loto a tout particulièrement rencontré un vif succès cette année, confirmant l'intérêt de ces rendez-vous pour l'animation de la commune.

Au-delà de leur réussite, ces temps forts participent pleinement au dynamisme communal et renforcent les liens entre le club, les familles, les bénévoles, les partenaires et les habitants.

Encore un grand merci à nos bénévoles ! Leur disponibilité et leur engagement constituent une force indispensable au maintien de cette dynamique associative.

UNE DYNAMIQUE AVEC NOS PARTENAIRES

Le club a également pu s'appuyer cette saison sur le soutien fidèle de **75 partenaires privés**, dont l'engagement contribue de manière déterminante à la pérennité et au développement de ses actions.

Ce soutien permet au BCMCC de poursuivre ses missions d'encadrement, de formation et d'animation dans des conditions favorables, au bénéfice de l'ensemble de ses licenciés.

Le club tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses partenaires privés pour leur confiance renouvelée année après année et leur présence à ses côtés, ainsi que ses partenaires publics, dont la **Mairie de Mercurol-Veunes**, pour son accompagnement et son soutien précieux.

UNE DYNAMIQUE À POURSUIVRE

Pour la saison 2026-2027, le club se fixe un objectif ambitieux : **disposer à nouveau d'équipes dans chaque catégorie d'âge des secteurs masculins et féminins**, une configuration qui n'a plus été atteinte depuis plus de dix ans. Cette perspective traduit la volonté du BCMCC de poursuivre sa structuration et de consolider durablement son projet sportif.

Fort de ses valeurs de formation, de solidarité et de convivialité, le BCMCC aborde cette nouvelle saison avec confiance et ambition.

Le club remercie l'ensemble des personnes qui contribuent, saison après saison, à son rayonnement et à son ancrage dans la commune.

Il adresse à toutes et à tous ses vœux d'un bel été et donne rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle saison sportive. ■

Le Président,
Christophe COISSARD



MÉCÉNAT, nous contacter
ou scannez le QR code suivant :



Sandra Lopez
Conseillère en immobilier
Secteur Mercurol Veunes et alentours
06 18 80 39 25
sandra.lopez@iadfrance.fr
Suivez moi sur les réseaux sociaux
Sandra LOPEZ IAD Immobilier

iAD
IMMOBILIER

BigMat
LES BATISSEURS ONT LEUR MAISON
Ouvert aux professionnels & particuliers

GIRARDON

ESPACE MENUISERIE
Matériaux
04 75 07 81 30
Carrelage
Salle de bains
Aménagement extérieur
04 75 07 81 32
Menuiserie
04 75 07 81 39
ZA les Roussettes
26600 MERCUROL
bigmat.fr/girardon/

ESPACE CARRELAGE

PIZZA MARCOU
Mercredi: St Barthélemy de Vals
Jeudi: Mercurol
Vendredi: Chantemerle-les-Bles
Samedi: St Donat
Dimanche: St Donat
06 09 48 42 41

Domaine de la Ville Rouge
Crozes-Hermitage - IGP
Vignerons en Biodynamie

RETROUVEZ-NOUS TOUS
LES MARDIS ET JEUDI SOIR

Chez Mami
Food Truck

PARKING DU GYMNASSE À MERCUROL
TABAC RELAIS DE LA TOUR À MERCUROL

BURGERS
Frites fraîches d'ARDÈCHE
AMÉRICAINS
SOUPES / SALADES
DESSERTS MAISON

PRODUITS FRAIS ET LOCAUX

RESERVATION PAR TELEPHONE OU SMS
AU 07.68.60.46.26

Verdeïs
Création, entretien
et aménagement paysager

Flavien Odoard
07 60 42 19 36
contact@verdeis.fr
Mercurol - Veunes

50 %
CRÉDIT
D'IMPÔT

Cours, allée, jardin - Arrosage intégré
Terrasse en bois - Gazon synthétique
Pose robot tondeuse

Maison & Domaines
Les Alexandrins
14 rue Albert Nicolas 26600 TAIN L'HERMITAGE - FRANCE
04.75.08.69.44

Mabboux
Électricité - Éclairage Public
04 75 03 31 28
contact@elec-mabboux.fr

Travaux Publics & Canalisations
Aménagements de surfaces
445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON
04.75.07.33.44
www.groupe-boisset.fr

BOISSET
TRAVAUX PUBLICS



ASSOCIATION Le regard de Naël

David Desmartin MERCI pour tout !

Le samedi 13 juin s'est tenu la quatrième édition du bouclier de Naël. Un grand merci à David qui a offert le logo 3D à Naël et a fabriqué vos trophées rugby et pétanque de cette grande journée ! Lui, aussi, se bat contre une terrible maladie : la SLA (maladie de Charcot) !

Nous sommes tous là, pour qu'UN JOUR, toutes ces maladies soient traitées!!!



ASSOCIATION Football Club Hermitage

La saison 2025-2026 s'achève au FC Hermitage après une année riche en émotions, en rencontres et en projets.

Sur le plan sportif, le club a poursuivi son développement à travers l'ensemble de ses catégories. Chez les seniors, l'équipe première a réalisé une saison encourageante en terminant à une belle 3^{ème} place dans un championnat de D4 particulièrement relevé. Un résultat qui confirme la progression du groupe après plusieurs saisons plus difficiles.

Cette saison a également marqué le retour d'une équipe féminine loisirs, les « Mam's ». Ce projet, encore en développement, permet à nouveau de proposer une pratique féminine au sein du club et constitue une étape importante pour poursuivre l'ouverture du FC Hermitage à tous les publics.

Notre école de football continue quant à elle de se développer grâce à l'investissement de nos éducateurs bénévoles, à

l'engagement des familles et à l'enthousiasme de nos jeunes licenciés. Cette dynamique se poursuivra la saison prochaine avec la création d'une catégorie U20, rendue possible grâce au partenariat déjà mis en place avec le COC (Club omnisports Châteauneuvois) sur les catégories U15 et U17.

La vie du club a également été rythmée par de nombreux événements qui contribuent à renforcer les liens entre les licenciés, les bénévoles, les familles et les habitants de nos communes. Notre tournoi futsal et notre loto, organisés à Mercurol-Veunes, ont une nouvelle fois rencontré un beau succès et permis de rassembler largement autour des valeurs du club.

La saison s'est conclue par notre traditionnel déplacement au tournoi de Pentecôte de Mèze, un rendez-vous devenu incontournable pour le FC Hermitage. Pour la première fois, quatre catégories (U9, U11, U13 et U15) ont participé



à cette aventure, offrant à nos jeunes joueurs de nombreux souvenirs sportifs et humains.

Enfin, le FC Hermitage a engagé cette année un important travail de réflexion autour de son projet club. En s'appuyant sur son histoire et l'ensemble de ses acteurs, le club a redéfini sa mission et ses valeurs afin de préparer l'avenir.

C'est avec cet élan collectif que nous abordons la prochaine saison, animés par de nouveaux objectifs mais toujours la même passion du football et du vivre-ensemble. ■



Si vous voulez suivre notre actualité, n'hésitez pas à vous abonner à nos différents réseaux sociaux !



Le Foyer Rural de Mercurol-Veaunes, une association dynamique au cœur de la vie du village

Cette saison encore, le Foyer Rural de Mercurol-Veaunes a pu compter sur la confiance et la fidélité de ses adhérents. Nous souhaitons adresser un immense merci à nos 450 adhérents qui, par leur engagement et leur participation, font vivre notre association au quotidien.

Depuis de nombreuses années, le Foyer Rural contribue à l'animation et à la convivialité de notre village. Grâce à l'implication de nos bénévoles et au soutien de nos prestataires, nous proposons une offre riche d'activités sportives et socio-culturelles accessibles à tous les âges.

Côté sport, chacun peut trouver son activité : gymnastique; boxe pour les enfants; multisports pour les jeunes de 4 à 12 ans, avec l'ouverture d'un créneau dédié aux 13-17 ans dès la prochaine rentrée; danse avec Magic Dance; sans oublier le badminton qui rassemble chaque semaine de nombreux passionnés.

Les majorettes reviennent pour prépa-



rer la fête du Vin blanc (tout âge de 4 ans à 70 ans, pour chorégraphie pompons).

Nos activités culturelles rencontrent également un beau succès avec

- la couture et le tricot,
- les cours d'anglais ouverts aux participants de 4 à 77 ans et plus,
- ainsi que les cours de théâtre pour les enfants, les ados. Ils seront proposés aux adultes à la rentrée.

Au-delà des activités régulières, le Foyer Rural participe activement à la vie locale. Nous avons le plaisir d'organiser chaque année le Carnaval, un rendez-vous attendu par les familles. Nous proposons également des sorties conviviales, comme la journée à Walibi, organisée cette année. Nous contribuons aussi, de près ou de loin, à l'un des événements phares de notre commune : la Fête du Vin Blanc au mois de novembre.

Toutes ces actions ne seraient pas possibles sans l'investissement de notre formidable équipe de bénévoles. Aujourd'hui, alors qu'une partie du bureau s'apprête à passer le relais pour la prochaine saison, nous lançons un appel à toutes les personnes qui souhaitent



s'investir dans la vie associative.

De nouveaux projets, de nouvelles idées et de nouvelles énergies sont les bienvenus pour continuer à faire grandir notre association et répondre aux attentes des habitants de Mercurol-Veaunes.

Que vous disposiez de quelques heures par an ou que vous souhaitiez vous engager davantage, votre aide sera précieuse. Rejoindre le Foyer Rural, c'est participer à une aventure humaine riche, contribuer à l'animation de notre village et partager des moments de convivialité dans un esprit de solidarité et de bonne humeur.

Nous vous invitons à nous rejoindre et à écrire avec nous la suite de cette belle histoire associative, où l'esprit de convivialité règne et rassemble toutes les générations.

À très bientôt au Foyer Rural de Mercurol-Veaunes ! ■



Mercurol-Veaunes Nouveau Souffle

Les urnes ont parlé, pas de "Nouveau Souffle" prévu sur Mercurol-Veaunes.

Nous félicitons bien sûr l'équipe de Michel Brunet, qui a été choisie par une majorité de nos concitoyens - tout en appelant de nos vœux la réalisation des promesses faites pendant la campagne.

562 d'entre vous ont mis un bulletin "Nouveau Souffle" dans l'urne hier, c'est plus du tiers des votants, preuve que le programme proposé répondait aux attentes de nombreux d'entre vous. Nous vous remercions chaleureusement de votre confiance.

Nous sommes aujourd'hui, grâce à vous, 4 colistiers élus

au sein du conseil municipal et nous nous attacherons, aux côtés de la majorité, à rappeler vos attentes à l'équipe de la majorité tout en nous montrant constructifs.

Élus de l'opposition :

- Nicolas Daujan (également élu à Arche Agglo),
- Annie Guibert,
- Christophe Faure,
- Jean-Marc Vescovi.

Nous sommes à votre écoute pour porter vos préoccupations du quotidien auprès du conseil municipal !

Toute la liste garde au cœur le « Souffle » qui nous a animés durant cette campagne, avec malgré tout l'envie de continuer à l'insuffler au quotidien dans notre commune, chacun à notre échelle.

Une journée à la ferme

Prix 2026

mardi, jeudi et vendredi midi : 31 €

samedi midi : 35 €

dimanche midi et jours fériés midi : 36 €

enfant jusqu'à 7 ans : 8 €

12 ans : 16 €

Menu fait Maison

Apéritif Maison

Canapé au four à bois (Ciboule, Poisson, Paysan)

Terrines de la Ferme (canard, caillotte, rillettes)

Cochon à la broche (farci forestière et légumes)

Tomme de chèvre et Fromage Blanc Pogne et Fruits au sirop Maison

Café

Boissons Comprises

Apéritif maison

Vin blanc - Vin rosé - Vin rouge - Clairette de Die

Le tout compris au prix de 30 €

Tout à volonté

Salle climatisée

La Terrasse www.la-terrine.fr 695 Route de Chantemerle, 26600 Mercurol 04 75 07 44 20

Roffat

carrières transports travaux publics concassage mobile environnement

carrières

transports

7h30-12h00
13h30-17h30
(17h vendredi)

Lomestre (07)
Mercurol (26)

04 75 07 83 50

d e p u i s 1 9 6 2

TAXI CARO

STATIONNEMENT N°1
MERCUROL-VEAUNES

0610128688 | caroline.noiro26@gmail.com

TAXI CONVENTIONNÉ TOUTES DESTINATIONS

— SIÈGE SOCIAL BEAUMONT-MONTEUX —

sn LAGUT

TRAVAUX PUBLICS ■ MAÇONNERIE

au service des particuliers entreprises et collectivités

TRAVAUX PUBLICS : terrassement, curage de fossés, assainissement - VRD, MAÇONNERIE : neuf et restauration, réfection de toitures, travaux de façades

455 Chemin Darmignon
26600 CHANTEMERLE LES BLÉS

T. 04 75 07 48 47
contact@snlagut.fr



Agenda

SAMEDI 1^{ER} AOÛT - CONCOURS DE PÉTANQUE - Salle des fêtes de Veaunes - MVA

SAMEDI 22 AOÛT - CONCOURS - BOULODROME - Amicale Boules

SAMEDI 22 AOÛT - FESTIVAL DES HUMORISTES : AMANDINE LOURDEL - Espace Eden

VENDREDI 18 SEPTEMBRE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Boulodrome - Amicale boules

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - JOURNÉES DU PATRIMOINE - Chapelle Saint Pierre - Les Amis de la Tour

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - JOURNÉES DU PATRIMOINE - Animations autour de la Bouterne et de la Burge - Les Amis de la Tour

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE - JOURNÉES DU PATRIMOINE - Animations autour de la Bouterne et de la Burge - Les Amis de la Tour

SAMEDI 19 OU 26 SEPTEMBRE - MAC MERCU - Gymnase Marcel BANC - BCMCC

SAMEDI 10 OCTOBRE - JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE - Gymnase Marcel BANC - La Grappe Dorée

VENDREDI 16 OCTOBRE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Salle des fêtes de Veaunes - Le Télégraphe

SAMEDI 24 OCTOBRE - REPAS DÉBUT DE SAISON - Salle Marcel BANC - Amicale boules

DIMANCHE 8 NOVEMBRE - FÊTE DU VIN BLANC - MVA

MERCREDI 11 NOVEMBRE - COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE - Cimetière de Veaunes et Place de la République

DIMANCHE 15 NOVEMBRE - SPECTACLE DE LA COMPAGNIE PÉRICARD - Espace Eden - BCMCC

JEUDI 19 NOVEMBRE - REPAS DU CCAS (POUR LES PLUS DE 70 ANS) - Espace Eden

DIMANCHE 22 NOVEMBRE - MARCHÉ DE NOËL - Espace Eden - Farandole

JEUDI 26 NOVEMBRE - REPAS PARTAGÉ ET RÉTROSPECTIVE - Salle Hermitage - La Grappe dorée

DIMANCHE 29 NOVEMBRE - MATINÉE CAILLETES - Gymnase Marcel BANC - BCMCC

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE - LOTO - Salle des fêtes de Veaunes - Télégraphe

MARDI 8 DÉCEMBRE - DESCENTE AUX FLAMBEAUX - La Tour - Les Amis de la Tour

JEUDI 10 DÉCEMBRE - GOUTER DE NOËL - Salle Hermitage - La Grappe dorée

JEUDI 31 DÉCEMBRE - RÉVEILLON - Salle des fêtes de Veaunes - Le Télégraphe

DIMANCHE 3 JANVIER - VŒUX DU MAIRE - Espace Eden

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JANVIER - TOURNOI DE FUTSAL - Gymnase Marcel BANC - FCH

DIMANCHE 24 JANVIER - MATINÉE HUÎTRES - Gymnase Marcel BANC - BCMCC

MARDI 26 JANVIER - CONCOURS - Boulodrome - Amicale Boules


**MERCUROL
VEAUNES**
Cœur du Pays de l'Hermitage

Mairie de Mercurol-Veaunes
1, place de la république
26600 Mercurol-Veaunes
04 75 07 40 05
mairie@mercurol-veaunes.fr
www.mercurol-veaunes.fr



Plus d'infos sur
les manifestations
à l'onglet "agenda"
sur www.mercurol-veaunes.fr



Directeur de la publication : Michel BRUNET, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Guillaume BOULICAULT,
Myriam LEONARD, Nicolas RADIGUET, Tanguy TERRAS, Nathalie FAURE, Adeline
OGHDAYAN, Nicolas DAUJAN, Jean-Marc VESCOVI.
Crédits photos : mairie et associations de Mercurol-Veaunes, FlymProd
Charte graphique : www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11
Impression : Imprimerie Blachon - ZA Le Beauregard
26300 Châteauneuf-sur-Isère - 04 75 02 07 05 - Imprimé sur papier PEFC